

Fiche descriptive des activités à réaliser en entreprise par l'apprenti

CAPA Productions Horticoles

Spécialité : Productions Florales et Légumières

La formation en alternance suppose, pour l'apprenti, une acquisition progressive de ses compétences et le développement de son autonomie. Pour que cette formation soit bénéfique pour l'apprenti et pour l'entreprise, les activités ci-dessous doivent lui être confiées selon une progression établie avec le CFA.

Étant donné la diversité des activités nécessaires à la préparation du diplôme, si certaines activités ne sont pas développées dans l'entreprise, l'apprenti sera amené à effectuer une formation complémentaire dans une autre entreprise.

<p>Métiers préparés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrier horticole ou serriste ou maraîcher <p>Poursuite de formation possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • BPA • BPREA • Bac Pro <p>Déroulement indicatif de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 33 semaines par an en entreprise • 14 semaines par an au CFA <p>L'apprenti est un salarié particulier.</p> <p>Il a droit à 5 semaines de congés payés par an sur le temps prévu en entreprise, plus une semaine supplémentaire pour révisions, dans le mois qui précède l'examen terminal.</p> <p>L'entreprise est tenue de former l'apprenti à la sécurité sur le poste de travail et à lui présenter le document unique d'évaluation des risques professionnels.</p>	<p>1- Réaliser des opérations de multiplication des végétaux et de mise en place de cultures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser : semis, bouturage, greffage, division de touffes, marcottage... • Installer une culture de pleine terre : préparation du sol et des plants, semis, repiquage et plantation avec participation au calcul de densité, arrosage. • Installer une culture hors-sol : préparation du substrat et des supports de culture et des plants, empotage, rempotage, repiquages, plaçage, arrosage. <p>2- Réaliser des opérations de fertilisation, d'entretien, de formation et de protection des cultures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une fertirrigation : participation à la confection des solutions nutritives (substances et dosages). • Faire un binage manuel et mécanisé, un désherbage manuel ou thermique en culture maraîchère de plein champ. • Réaliser : tailles, distançage, tuteurage, palissage, effeuillage. • Effectuer : pincements, ébourgeonnage, éboutonnage, forçage. • Repérer l'état sanitaire et les ennemis des cultures : participation à la mise en place de moyens de lutte intégrée, participation au choix des produits pour la lutte chimique, mais pas à l'application si elle nécessite le Certificat CERTIPHYTO. • Réaliser : paillage, resserrage des plantes, pose de bâches. • Installer des tunnels, chauffage, ombrière, brise-vent, blanchiment des abris, aération. <p>3- Réaliser des opérations de récolte, préparer des commandes et conditionner des végétaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les végétaux à préparer : repérage de la qualité du végétal à choisir et du stade de récolte. • Préparer une commande ou un marché : emballage, étiquetage, stockage, chargement et expédition. <p>4- Utiliser les différents équipements et matériels nécessaires à la culture dans le respect des consignes de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le tracteur, le motoculteur, des chariots de chargement, la rempoteuse... et tout matériel motorisé ne nécessitant pas un CACES. • Maîtriser les réglages des systèmes automatisés ou non d'irrigation, d'ombrage, de chauffage, d'aération... <p>5- Entretenir le matériel et les abris</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'entretien courant et les petites réparations des matériels et des abris présents sur l'entreprise.
--	---